

Vincentiana, novembre-décembre 2005

**CONGRÉGATION DE LA MISSION
CPAG 2004**

***Documentum Laboris*
XL Assemblée Générale
2004**

*Notre identité vincentienne aujourd'hui,
Après avoir vécu pendant 20 ans les nouvelles Constitutions :
Évaluation et trois défis pour l'avenir*

Les Constitutions de la Congrégation de la Mission sont le résultat d'un **long chemin de discernement** en réponse à l'appel du Concile Vatican II qui invitait à exprimer d'une manière nouvelle le charisme propre et à réviser l'ordre juridique des communautés. L'Assemblée extraordinaire de 1968-1969 a élaboré une première rédaction des Constitutions¹. L'Assemblée de 1974, en plus de rédiger de nouveaux alinéas des Constitutions, elle a aussi formulé des Déclarations pour éclairer, stimuler et diriger l'effort de toute la Congrégation et de chacun de ses membres². L'Assemblée Générale de 1980, après un travail minutieux et délicat, a écrit de nouveau tout le texte des Constitutions³. Présentées et approuvées par le Saint-Siège, elles sont entrées en vigueur le 25 janvier 1985⁴.

¹ *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1969) en *Vincentiana* (1969), 85-126.

² *Declarationes* (1974) en *Vincentiana* (1974), 286-302. *Constitutiones et Statuta. Textus completus Conventus Generalis anni 1968-1969 emendatus a Conventu XXXV* (1974) en *Vincentiana* (1974), 303-345.

³ *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1980) en *Vincentiana* (1980), 193-268.

⁴ *Promulgation des Constitutions* (1984) en *Vincentiana* (1985), 1-11. Pour étudier le chemin parcouru par la Congrégation jusqu'à la promulgation des Constitutions actuelles, on peut consulter M. PÉREZ-FLORES, *Depuis les Constitutions de 1954 à celles de 1980*, en *Vincentiana* (1984), 751-784. *Depuis les Constitutions de 1980 à celles de 1984*, en *Vincentiana* (1985), 84-146. C. BRAGA, *Les Constitutions de la Congrégation de la Mission : notes historiques*, en *Vincentiana* (2000), 291-308.

I.
**NOTRE IDENTITÉ À LA LUMIÈRE DES CONSTITUTIONS
 APRÈS VINGT ANS**

En promulguant les nouvelles Constitutions, le 27 septembre 1984, le Supérieur Général déclarait : « *Dans les pages de ce livre sont tracés les traits de notre identité au sein de l'Église* » ; et il exprimait son fervent désir que : « *Le texte (des Constitutions) doit maintenant s'imprimer dans nos cœurs et doit être vécu dans notre vocation de prêcher l'Évangile aux pauvres* »⁵.

Vingt ans ont passé depuis que les Constitutions nous ont été proposées comme lumière pour le chemin. Dans les assemblées domestiques et provinciales, comme préparation à notre XL Assemblée Générale (2004), nous avons révisé et évalué notre vie et **notre mission à la lumière des Constitutions**, tâchant de concrétiser comment chaque missionnaire, chaque communauté et chaque Province et la Congrégation dans son ensemble a essayé d'exprimer dans sa vie **l'identité vincentienne** tracée par les Constitutions.

Ensemble, nous voulons **rendre grâce à Dieu** parce que les Constitutions, jaillissant de la source de la Parole de Dieu et se modelant sur les attitudes du Christ, Règle de la Mission, ayant aussi le regard attentif aux appels de l'Église et à la clameur des hommes et des femmes de notre temps, ont actualisé les intuitions de Saint Vincent de Paul et de la tradition vincentienne et sont en train de stimuler notre vie à la suite du Christ Évangéliste des pauvres.

Dans les assemblées locales et provinciales comme dans l'Assemblée Générale **nous nous sommes engagés à faire des Constitutions une référence permanente**. Et nous avons découvert que, au milieu des activités journalières, souvent nous tenons pour acquis les principes inspirateurs de notre vie, et nous regardons à peine les Constitutions avec lesquelles nous devons sans cesse nous confronter pour vivre et actualiser d'une manière créative notre identité.

Les réponses des Provinces ont réaffirmé la **qualité de nos Constitutions** en ce qui concerne notre identité. Mais elles ont signalé en même temps qu'il est urgent que nous développions d'une façon existentielle, dans la vie de chaque jour, dans la rencontre du regard des pauvres, l'identité que nous acceptons rationnellement⁶.

⁵ *Vincentiana* (1985), 5.

⁶ En étudiant attentivement la Synthèse des réponses des Assemblées Provinciales au Document de Consultation de la CPAG 2004, on peut constater clairement l'estime des confrères pour les Constitutions et les **réussites** obtenues grâce à elles ; mais, en même temps, on constate les **difficultés** rencontrées sur le chemin, difficultés qui sont finalement autant **d'occasions** de

La question sur notre **identité**, qui sommes-nous ?, se résout en un nouvel enthousiasme, en un feu vibrant, en une nouvelle espérance, en un exode depuis nos installations jusqu'à la prophétie du dévouement généreux, de l'urgence missionnaire.

En relisant les réponses des Provinces au Document de Consultation, préparatoire à l'Assemblée Générale, il nous semble percevoir une clameur qui jaillit de l'évaluation sereine de notre vie vingt ans après la promulgation des Constitutions :

Congrégation de la Mission, sois ce que tu es ! Ne te résigne pas à la médiocrité. Transforme-toi en un feu. Marche avec passion à la suite de Jésus Christ Évangélisteur des pauvres. Ravive le charisme, don que l'Esprit t'a confié. Travaille et étends inlassablement les frontières de la mission. Vis comme un témoin convaincu et partages la vitalité de ta vocation !

C'est à partir de cette **fidélité créative** que nous pourrons rendre compte de notre identité et répondre aux nouveaux défis dans les prochaines années.

II.

LES DÉFIS À NOTRE IDENTITÉ

Depuis que les Constitutions ont été rédigées jusqu'à aujourd'hui, les **changements vécus** à l'intérieur de nos communautés et Provinces, comme dans la communauté ecclésiale et dans le monde entier, ont été nombreux et considérables. Les dernières Assemblées de la Congrégation ont offert des propositions pour actualiser notre vocation et notre mission⁷. En suivant la même orientation pastorale que celle des dernières Assemblées, la XL Assemblée Générale (2004) offre à tous les membres de la Congrégation sa réflexion sur l'impact produit sur notre identité vincentienne par les **principaux changements** qui se produisent dans la société et dans l'Église ; et sur les **trois principaux défis** à affronter dans les prochaines années⁸.

continuer l'approfondissement et l'enracinement du charisme dans nos cours, dans notre ministère d'évangélisation et dans la vie de la communauté.

⁷ L'Assemblée Générale de 1986 a offert à toute la Congrégation les *Lignes d'action 1986-1992*, en *Vincentiana* (1986), 549-605. L'Assemblée Générale de 1992, avec sa *Lettre aux confrères*, a établi plusieurs engagements dans le sens de *Nouvelle évangélisation, Hommes nouveaux, Communautés nouvelles*, en *Vincentiana* (1992), 359-388. L'Assemblée Générale de 1998 a promu la collaboration des divers groupes de la Famille Vincentienne pour répondre aux défis de la Mission : *Avec la Famille Vincentienne, nous affrontons les défis de la Mission au seuil du nouveau Millénaire*, en *Vincentiana* (1998), 386-397.

⁸ Dans le document Synthèse des réponses des Assemblées Provinciales au Document de Consultation de la CPAG 2004, on peut trouver une énumé-

A. Les changements effectués ces dernières années et leur impact sur notre identité vincentienne

1. En lien avec les Valeurs

La majorité des provinces ont mentionné une érosion des valeurs chrétiennes traditionnelles et une crise de confiance dans les institutions sociales, politiques, familiales, technologiques et ecclésiastiques. Mais en même temps, on entend encore parler, ce qui nous encourage fortement, de cas d'individus animés par la foi, courageux et engagés, dont les vies se détachent par leur capacité de sacrifice personnel et de persévérance.

Ces changements produisent un impact sur notre identité vincentienne : ils nous poussent à définir avec une plus grande précision la formation initiale et continue des candidats et des membres de la Congrégation, en adoptant une attitude plus critique envers les valeurs du monde, et en prenant mieux en compte la pratique traditionnelle de la correction fraternelle.

Les implications pour notre identité vincentienne qui émanent de ces changements sont : la rénovation de notre identité en nous basant sur le vœu de stabilité, le caractère apostolique de nos vœux et des cinq vertus caractéristiques, en nous aidant et nous respectant mutuellement dans notre vie de communauté et de prière ; et accepter notre responsabilité personnelle pour vivre et pour témoigner de notre charisme.

2. En relation avec l'activité apostolique de la C.M.

En ce qui concerne notre activité apostolique la majorité des provinces signalent les effets désastreux de la mondialisation : un écart croissant entre riches et pauvres, destruction des cultures locales et détérioration du milieu ambiant, structures économiques injustes, exploitation des travailleurs, corruption, consumérisme, accroissement du nombre des réfugiés et des migrants, et une grande variété de problèmes, comme le fondamentalisme, le militantisme islamique, le terrorisme et la guerre, et la menace de maladies mortelles. D'un autre côté, de nombreux groupes, dans l'Église et la société, se vouent à la cause des pauvres et au travail de transformation de la société.

L'impact de ces changements sur notre identité vincentienne se manifeste dans : une conscience croissante de la nécessité de chercher de l'aide et la collaboration d'autres groupes de l'Église et de la

ration plus détaillée des changements et une liste plus large des défis signalés par les Provinces. Nous avons recueilli ici ceux qui nous paraissent les plus significatifs et urgents.

société ; et un dévouement renouvelé pour les idéaux et les aspects fondamentaux de notre identité vincentienne.

Les implications en ce qui concerne notre identité vincentienne et que nous découvrons sont : partager notre identité vincentienne avec les autres branches de la Famille Vincentienne ; promouvoir des programmes de bénévolat pour faciliter le partage de notre charisme vincentien ; devenir de meilleurs défenseurs des pauvres et des marginaux ; et écouter l'appel à une continuelle conversion en nous intégrant plus profondément dans le monde et dans la réalité des pauvres.

3. En relation avec les Vocations et le nombre de membres de la C.M.

De nombreuses provinces signalent dans leurs réponses la diminution de membres et leur âge avancé. D'autres provinces soulignent une augmentation impressionnante du nombre de vocations et un nombre élevé de confrères jeunes.

Ces changements produisent leur impact sur notre identité vincentienne. Pour les provinces qui font l'expérience d'une diminution du nombre de membres et un âge avancé : un engagement renouvelé pour la promotion des vocations, et un accent plus grand sur le caractère vincentien de nos ministères apostoliques et de notre vie en communauté. Dans les provinces qui vivent une augmentation du nombre de vocations : un effort pour réaliser des plans à long terme, et aussi la préoccupation pour bénéficier du soutien et de la disponibilité de ressources économiques.

Les implications qui naissent de ces changements sont : un nouvel engagement à la suite du Christ Évangéliste des pauvres ; une invitation faite aux jeunes pour qu'ils partagent notre prière, notre vie fraternelle et nos travaux d'évangélisation ; un accent renouvelé sur l'importance de notre vie communautaire comme témoignage de notre vocation, de notre mission et de notre réalité multiculturelle.

B Les trois principaux défis pour la Congrégation de la Mission pour les prochaines années

PREMIÈREMENT : REVITALISER NOTRE VOCATION VINCEN- TIENNE

Toute la Congrégation dans son ensemble, les communautés et chaque missionnaire nous sommes pressés, dans les prochaines années de :

- Accepter nos Constitutions de tout cœur, de les méditer et de dialoguer à leur propos en communauté fréquemment.

- Vivre comme des témoins authentiques de notre charisme vincentien.
- Nous efforcer d'exprimer le charisme vincentien dans la nouvelle culture de notre temps et dans les cultures des divers peuples à partir d'une fidélité créative.
- Accepter volontiers les éventuels candidats et collaborateurs laïcs dans notre vie commune, notre prière et nos travaux d'évangélisation.
- Nous donner une formation initiale et continue selon le modèle du Christ, Évangéliste des pauvres.
- Promouvoir les groupes de la Famille Vincentienne et être disponibles pour former leurs membres dans le charisme de notre fondateur.
- Approfondir nos connaissances sur notre identité vinctienne au moyen de l'étude, les réunions provinciales et inter provinciales, la participation aux cours du CIF, les exercices spirituels et les retraites.

Pour cela :

? Les missionnaires de (Afrique, Amérique Latine, Asie et Pacifique, Europe, Amérique du Nord) nous nous engageons à :

*

*

(Lignes d'action à concrétiser à l'Assemblée Générale par groupes continentaux)

? La Province de se propose :

*

*

(Actions à concrétiser dans le Projet Provincial)

DEUXIÈMEMENT : REDONNER DE LA VIGUEUR À NOTRE ACTIVITÉ APOSTOLIQUE

Toute la Congrégation dans son ensemble, les communautés et chaque missionnaire nous sommes pressés dans les prochaines années de :

- Utiliser les Constitutions comme critère pour accepter de nouvelles œuvres, réduire les engagements et donner une vigueur nouvelle à nos ministères actuels.
- Engager des collaborateurs laïcs de la Famille Vincentienne, ou d'autres groupes semblables, à se consacrer avec nous au service direct des pauvres.

- Collaborer avec d'autres provinces de la Congrégation pour l'évangélisation affective et effective des pauvres.
- Mettre l'accent sur le caractère missionnaire et prophétique de notre Congrégation dans chacun de nos ministères.
- Promouvoir la disponibilité comme disciples du Christ et la mobilité dans l'acceptation de nouveaux ministères.

Pour cela :

? Les missionnaires de (Afrique, Amérique Latine, Asie et Pacifique, Europe, Amérique du Nord) nous nous engageons à :

*

*

(Lignes d'action à concrétiser à l'Assemblée Générale par groupes continentaux)

? La Province de se propose :

*

*

(Actions à concrétiser dans le Projet Provincial)

TROISIÈMEMENT : RÉNOVER NOTRE VIE DE COMMUNAUTÉ

Toute la Congrégation dans son ensemble, les communautés et chaque missionnaire, nous sommes pressés pour les prochaines années de :

- Formuler, mener à bien et réviser régulièrement nos projets provinciaux et locaux.
- Utiliser le nouveau document « Guide pratique du Supérieur local » comme un moyen pour rendre vigueur à nos communautés locales.
- Dédier un temps pour la préparation de la prière commune, et faire attention aux détails de la vie commune de la communauté locale.
- Être disponibles pour rendre des comptes au sujet de l'administration.
- Former et continuer de soutenir les supérieurs.

Pour cela :

? Les missionnaires de (Afrique, Amérique Latine, Asie et Pacifique, Europe, Amérique du Nord) nous nous engageons à :

*

*

(Lignes d'action à concrétiser à l'Assemblée Générale par groupes continentaux)

? La Province de se propose :

*

*

(Actions à concrétiser dans le Projet Provincial)

Conclusion

« ... la Mère de Dieu, étant invoquée... Il ne se peut que tout n'aille à bien... »⁹, disait saint Vincent. C'est à Elle, la meilleure disciple de Jésus-Christ, que nous confions nos engagements sur le chemin de notre identification avec le Christ Évangéliste des pauvres auquel nous renvoyent sans cesse les Constitutions.

*En la solennité de l'Immaculée Conception de Marie,
Rome, 2003*

⁹ SV XIV, 125-126 ; SV XIII, 546.